



## Aymen Benabderrahmane: «L'ADMINISTRATION DOIT FACILITER LES NVESTISSEMENTS»

Page 2

LE JEUNE

N° 7102 – LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

# INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

Collectivités locales  
LE FINANCEMENT  
N'EST PAS LE SEUL  
MANQUE

Page 2

AFFAIRE DE LA RAFFINERIE D'AUGUSTA

# DE QUOI OULD KADDOUR EST-IL ACCUSÉ ?



*L'affaire de la raffinerie d'Augusta, qui a conduit à l'extradition puis à la détention de l'ancien PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, en compagnie de trois autres anciens cadres dirigeants, a ouvert des pistes insoupçonnées qui révèlent les véritables dessous d'un des plus grands scandales judiciaires dans l'histoire du géant pétrolier algérien.*

Page 3

PENSIONS DE RETRAITE

### Une revalorisation qui tarde

Page 4

LIVRE SCOLAIRE

### Un autre casse-tête pour les parents

Page 5

DÉCÈS

### Le journaliste Lyes Sahar n'est plus

Page 16

Le financement n'est pas le seul manque

**ALORS** que la réforme de la fiscalité locale pour garantir un financement stable des collectivités locales est jugée comme étant un chantier urgent à ouvrir, selon les pouvoirs publics, il n'est pas le seul manque de ces collectivités. D'autres défaillances sont également à signaler selon l'expert en prospective, Azzedine Belkacem Nacer, lequel affirme que le développement local est plus que jamais à l'ordre du jour.

Qualifiant la rencontre gouvernement-walis, qui s'est tenue hier et avant-hier, de pertinente, le professeur des universités, Azzedine Belkacem Nacer, qui est intervenu, hier sur les ondes de la radio Chaîne 3, a préféré évoquer certains aspects de défaillance constatés au niveau local. Selon lui, il y a une défaillance dans la gestion et la prise en charge des différentes crises qu'a subies le pays récemment, à l'instar de la pandémie du coronavirus, des feux de forêt et du stress hydrique. «Ces crises ont révélé un manque criant en matière de maîtrise et de compétence. On a fait preuve de manque et de défaillance d'un point de vue réactif et proactif», a précisé l'intervenant qui affirme que la qualité des services publics est «médiocre». Cela, estime-t-il, renseigne sur le «large» fossé qui sépare toujours l'administration et les administrés. La question de la décentralisation, longtemps évoquée, est aussi loin d'être satisfaisante, selon le professeur d'université, qui estime que ce n'est pas uniquement le manque de financement dont souffrent les collectivités locales. «Au niveau des collectivités locales, il n'y a pas seulement un manque de financement mais une mauvaise utilisation», a indiqué Azzedine Belkacem Nacer, qui affirme que les instruments de la prise en charge du financement et du développement local sont inadaptés ou insuffisants. «Certaines localités manquent cruellement de ressources qui leur permettent de faire face à des préoccupations multiples», a-t-il indiqué.

Selon cet expert, la solution à ces manques ne réside pas dans la rentabilisation des potentialités des territoires par la libération du code de la fiscalité locale car il s'agit d'un grand chantier. De plus, «ce n'est pas une question qui concerne strictement les collectivités locales, mais ceux qui définissent la politique fiscale, notamment le ministère des Finances», a souligné l'invité de la rédaction de la Chaîne 3, appelant à la nécessité de reconfigurer les responsabilités pour assurer une gouvernance réfléchie. Les pouvoirs publics, de leur côté, entendent engager une refonte de la fiscalité locale. Le Premier ministre, ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a en effet mis l'accent, lors de la réunion gouvernement-walis, sur l'impératif d'ouvrir les chantiers de réforme de la fiscalité locale dans les plus brefs délais, et ce afin d'assurer un financement stable des collectivités locales.

«Les chantiers à ouvrir dans les plus brefs délais ont trait à la réforme de la fiscalité locale, la solidarité inter-collectivités locales, le développement des recettes des domaines, et la révision du processus des dépenses au niveau local», a souligné le Premier ministre, affirmant que le financement du budget des collectivités locales, avec des recettes permanentes, est fondamental, voire impératif.

**Lilia Aït Akli**

AYMEN BENABDERRAHMANE:

## «L'administration doit faciliter les investissements»

*Encourager les investisseurs et faire de l'administration un outil d'attraction des investissements ainsi qu'un accompagnateur et facilitateur au service des opérateurs économiques porteur de projets. C'est ce qu'a indiqué hier le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, lors de la cérémonie de clôture de la rencontre Gouvernement-walis.*



**S'**exprimant à l'issue des travaux de la rencontre Gouvernement-Walis, qui tenus au Palais des nations, M. Benabderrahmane a souligné que les instructions et les orientations données par le président de la République lors de l'ouverture des travaux de la rencontre, représentent «une feuille de route dont il importe aux walis d'accorder un intérêt capital et de l'appliquer scrupuleusement».

Convaincu de l'important rôle des walis dans la relance économique et la prise de décision concernant les investissements, le Premier ministre a estimé que le moment est propice pour l'application de la décentralisation des décisions et aider les walis à relever le défi du développement local et surtout hisser la performance de la gestion à l'échelle nationale.

M. Benabderrahmane a affirmé que les recommandations «précieuses» auxquelles ont conclu les participants seront suivies au niveau du gouvernement, qui œuvrera au renforcement du cadre juridique pour les concrétiser sur le terrain. Il a également mis en garde que «l'ère de placer les recommandations dans les casiers est révolue», assurant que des évaluations périodiques seront effectuées pour l'exécution des propositions à travers des mécanismes devant être étudiés et mis en place durant les réunions du gouvernement.

Il convient de souligner que, les participants à la rencontre ont recommandé d'adopter un développement «intégré, cohérent et durable» pour traiter la problématique de l'équilibre territorial et ce dans le cadre d'une stratégie nationale inclusive aux contours clairs.

Les responsables et experts ayant pris part à l'atelier sur «Développement territorial équilibré» ont plaidé pour le renforcement de l'attractivité de l'investissement à travers l'exploitation des ressources des dif-

férentes régions du pays. Ils ont insisté, à cet égard, sur l'impératif mise en œuvre et actualisation des orientations stratégiques du Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT), en prorogeant les délais de mise en œuvre de ce Schéma à long terme (2040) et en mettant en place un programme de rattrapage pour les wilayas du Sud. Les animateurs de cet atelier ont relevé l'importance de parachever les projets des nouvelles villes, à l'instar des villes de Boughzoul et de Hassi Messaoud, ainsi qu'à la mise en place de plans de développement, notamment pour les régions montagneuses.

Aussi, les participants ont souligné la nécessité de parachever le plan d'aménagement des villes frontalières où il convient de créer des zones franches pour renforcer l'échange commercial avec les pays du voisinage.

S'agissant du domaine agricole, l'accent a été mis sur l'importance de la classification des espaces de production agricole pour réaliser la sécurité alimentaire, développer les industries manufacturières et la production céréalière et oléicole pour réduire la facture d'importation, en recourant aux nouvelles technologies.

Concernant le dossier de l'emploi, les participants ont plaidé pour la révision des statuts avec la mise en place de mesures incitatives, notamment pour certains postes dans les régions isolées. Ils ont aussi appelé à revoir le système de recrutement dans les régions du sud et des hauts plateaux.

Dans le secteur de l'éducation, ils ont préconisé l'introduction de mécanismes incitatifs au profit des entreprises pour l'intégration des diplômés du secteur de la formation professionnelle et la réalisation de groupes scolaires comprenant tous les cycles avec la généralisation de la restauration scolaire et le renforcement du transport scolaire.

Concernant le secteur de la santé, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer les soins de santé et de doter le parc automobile de cliniques mobiles et d'ambulances. Les intervenants ont également appelé à l'élaboration d'un plan d'investissement selon les spécificités de chaque région, insistant sur l'importance de la concrétisation de la démocratie participative et l'activation du rôle du conseil consultatif communal.

Quant au dossier de la gestion des crises au niveau local, les participants ont mis l'exergue sur l'impératif de passer d'une politique réactive à une politique prospective, anticipative et préventive.

Les recommandations de cet atelier ont insisté sur la nécessité de renforcer la gouvernance administrative des catastrophes, la surveillance des risques majeurs par des études approfondies permettant d'intervenir efficacement en cas de survenance et de faciliter l'opération de relèvement et de reconstruction. Issues d'un large débat sur les modes de prévention, de coordination et d'intervention face aux différentes crises locales et catastrophes majeures, les 45 recommandations sont axées sur l'importance d'investir dans les programmes de sensibilisation et de formation des citoyens et de la société civile en matière de lutte contre les risques, ainsi que l'utilisation des plateformes numériques de secours, la mise en place d'un système d'alerte en prévision des inondations et le lancement d'un programme de simulation des risques majeurs. Il s'agit également de l'application stricte de la réglementation de construction et d'urbanisme, de l'importance de l'aspect coercitif dans les cas de feux de forêts, de l'association des populations des zones forestières dans les opérations de contrôle et de reboisement, ainsi que la formation des bénévoles en matière d'intervention en cas de catastrophes et de crises.

**Mohamed Mecelti**

## AFFAIRE DE LA RAFFINERIE D'AUGUSTA DE QUOI OULD KADDOUR EST-IL ACCUSÉ ?

*L'affaire de la raffinerie d'Augusta, qui a conduit à l'extradition puis à la détention de l'ancien PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, en compagnie de trois autres anciens cadres dirigeants, a ouvert des pistes insoupçonnées qui révèlent les véritables dessous d'un des plus grands scandales judiciaires dans l'histoire du géant pétrolier algérien.*



**D**epuis l'achat de cette raffinerie italienne, située en Sicile, le 1er décembre 2018, experts et anciens cadres de l'entreprise ont dénoncé «la reprise d'une vieille ferraille» à des conditions défavorables faisant saigner les caisses de l'Etat en devises fortes. D'autres évoquent un achat de complaisance au profit d'une entreprise américaine aux influences inégales sur le marché pétrolier, suscitant, au demeurant, une vive polémique dans les milieux spécialisés. L'équipe dirigée par Ould Kaddour essayait ainsi des tirs à boulets rouges suite à cette acquisition, perçue comme un véritable gouffre financier aux gains incertains.

Or, ce n'est pas sur le chapitre de l'achat de cette raffinerie, vieille de 72 ans, que Ould Kaddour et ses adjoints sont pointés du doigt. Sur ce volet, rien ne peut leur être reproché vu que la transaction s'est faite de la manière la plus légale et sans la moindre entorse aux lois algériennes, selon une source responsable au sein du groupe pétrolier contactée par le Jeune Indépendant.

«Plusieurs intervenants ont pris part à la décision de l'achat dans toutes les strates concernées de l'Etat, notamment le Premier ministre, le ministère de l'Energie, voire les deux Chambres du Parlement», a souligné la même source, qui précise que la responsabilité de l'achat controversé de la raffinerie d'Exxon Mobile ne peut être mise sur le dos de Ould Kaddour et de ses proches collaborateurs». Outre Ould Kaddour, trois cadres, dont deux hauts dirigeants du groupe, sont en détention suite à l'enquête déclenchée par la justice en juillet 2020, à la

demande de l'ex-Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Il s'agit d'Ahmed Mazighi, ancien vice-président des activités de la commercialisation, d'Abdelhamid Rais-Ali, ancien vice-président du raffinage et de la pétrochimie et enfin de Brahim Boumaout, conseiller vice-président de la stratégie, la planification et l'économie (SPE) et ancien directeur de la stratégie, nommé, depuis, à la tête du projet gazier de Sonatrach à Lima, au Pérou. Un investissement à l'international qui a vu le jour du temps de l'ancien ministre de l'Energie Chakib Khelil.

L'acquisition de la raffinerie Augusta a d'abord été soumise au conseil d'administration de la Sonatrach, lequel a approuvé la transaction. Ensuite, elle a été approuvée par l'assemblée générale dont le président est le ministre de l'Energie de l'époque, rappelle ce responsable à la direction générale à Alger. Une fois l'accord de l'assemblée générale des actionnaires obtenue, cette acquisition a été soumise puis approuvée par le Conseil national d'investissement (CNI).

Fort de toutes ces approbations, le dossier d'acquisition ainsi que le projet de la nouvelle stratégie de développement de Sonatrach, baptisée «SH 2030», ont été présentés à l'Assemblée populaire nationale (APN), au Conseil de la nation et enfin, en grande pompe, à la presse et aux représentations diplomatiques.

Suite à ce processus, il ne restait plus à la Banque d'Algérie qu'à payer les 920 millions de dollars pour l'achat d'Augusta en un seul versement, concrétisé officiellement le 1er décembre 2018. «Ainsi, toute la transaction a été

légale, ce qui absout Ould Kaddour et ses adjoints de ce chapitre», fait observer le même responsable.

### LES CONTRATS DOUTEUX

Toutefois, «les magouilles» ont eu lieu sur un autre chapitre auquel la justice s'intéresse aujourd'hui. Il s'agit d'un nombre impressionnant de contrats de service (plus de 300) conclus par la société de raffinerie italienne Sonatrach Raffineria Italiana Srl (SRI), dont le siège est à Milan. «Cette société a été créée en avril 2018 alors que la raffinerie Augusta a été achetée officiellement huit mois plus tard, soit le 1er décembre 2018», fait remarquer la même source. Les contrats qui ont été conclus entre avril et décembre 2018 ont pour mission d'assurer la continuité de service entre Exxon et SRI, parmi lesquels on notera les prestations de comptabilité, de système d'information, de distribution control system (DCS), de maintenance spécifique, d'inspection...

Ces contrats ont été exclusivement réservés à des clients au sein de l'Union européenne, c'est-à-dire les anciens partenaires de la compagnie Exxon Mobile, sans qu'aucune clause ne le mentionne. D'autres contrats de vente de produits pétroliers ont été signés avec Exxon. Des contrats aux conditions très avantageuses pour cette dernière, notamment la vente, dix ans durant, des huiles de base mais avec une clause qui a stupéfait le milieu des hydrocarbures. En effet, dans cette clause, il est stipulé qu'en cas de force majeure, lorsque la raffinerie est incapable de produire ses huiles, elle est

contrainte de les acheter et de les fournir à Exxon. «Aucun amateur ne peut commettre un pareil impair, qui ne tient pas compte, dans un contrat, du cas de force majeure», estime le même responsable. Ce qui intéresse justement la justice, selon le même responsable, c'est le contrat d'«offtake» (accord d'enlèvement) de 10 ans, l'un des points les plus importants du cahier des charges exigé par Exxon Mobil. A ces contrats de prestation et de vente de produits s'ajoute le contrat d'achat du pétrole brut saoudien, où SRI a été soumise à un paiement d'avance de 15 jours pour toute commande alors qu'elle acceptait de n'être payée qu'un mois après l'établissement de la facture de vente des produits pétroliers. Ces contrats ont été conclus alors que la SRI était censée préparer la reprise (takeover) de la raffinerie sicilienne pendant que le processus d'acquisition de celle-ci était en cours en Algérie, notamment l'accord final. Comme si les décideurs de Sonatrach avaient la certitude que tous les intervenants en Algérie donneraient leur quitus pour cet achat. Pour financer l'exploitation de sa raffinerie, Sonatrach a accordé à la SRI un prêt de un milliard d'euros, justifiant ainsi le qualificatif de «gouffre financier» Par ailleurs, la SRI a contracté un prêt auprès la société Arab Petroleum Investments Corp (API-CORP) à un taux d'intérêt bas, et ce en contrepartie de l'achat du pétrole saoudien et de travaux de maintenance nécessaires à son exploitation.

En fin d'exercice, la SRI a fini sa première année avec, en plus des différents prêts, un résultat déficitaire et une dette financière de

plusieurs centaines de millions d'euros, 700 plus exactement. Entre le 1er décembre 2018 et le 31 décembre 2019, la raffinerie Augusta s'est endettée de deux milliards d'euros, ce qui signifie qu'elle a coûté, au total, trois milliards d'euros au Trésor public.

Les deux responsables qui se sont succédé à la tête de la SRI et qui ont géré tous ces contrats ne sont autres qu'Ahmed Mazighi, en qualité de premier directeur de la SRI, et Abdelhamid Rais-Ali, en qualité de président du conseil d'administration.

Il convient de rappeler que Ould Kaddour et les trois anciens vice-présidents mis en cause ont comparu, jeudi dernier, devant le juge d'instruction de la 4e chambre du pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) dans l'affaire de l'achat de la raffinerie d'Augusta alors qu'en juillet 2020, le tribunal de Bir Mourad Rais s'était autosaisi de l'affaire le premier. A ce jour, la justice n'a pas fourni de détails sur les chefs d'inculpation en raison, estime-t-on, de la complexité du dossier et des dessous qui sont en train d'être déterrés par les enquêteurs.

Plusieurs dirigeants et responsables du groupe Sonatrach ont également été entendus par la justice, notamment les membres de l'ex-conseil d'administration du groupe Sonatrach, dont Omar Maaliou, ancien vice-président chargé de la commercialisation, qui a été en désaccord avec Ould Kaddour, Salah Mekmouche, ancien vice-président chargé de l'exploration et de la production, et Slimane Arbi-Bey, vice-président chargé de l'activité transport des hydrocarbures par canalisation.

**Slimane Ould Brahim**

## PENSIONS DE RETRAITE

# Une revalorisation qui tarde

*Ils sont plus de trois millions de retraités à attendre une hypothétique revalorisation de leurs pensions depuis déjà cinq mois.*

*Après l'impatience, c'est désormais l'inquiétude sur une possible annulation pure et simple de ce projet de revalorisation.*

*Traditionnellement, cette augmentation est validée au mois de mai de chaque année. Des taux sont ainsi établis par le gouvernement et annoncés officiellement. Cette année, c'est le silence total, en dépit des revendications des organisations de retraités et des appels dans les réseaux sociaux.*



**I**l faut dire qu'au mois de mai passé, il y a eu cafouillage au niveau du ministère du Travail sur cette augmentation. Les responsables de la Caisse nationale de retraite se sont cachés derrière des prétextes de déficit de l'organisme, alors que cela n'a rien à voir avec la loi qui stipule que les pensions doivent être valorisées chaque année (mois de mai) selon un calcul établi par un Conseil d'administration de la CNR et validée par le ministère de tutelle, et bien sûr par le gouvernement.

L'ancien ministre du Travail El Hachemi Djaaboub avait pourtant annoncé une hausse des pensions de retraite de 2 à 7%, qui entrera en vigueur avant le mois de juin. Cela n'a pas eu lieu.

Djaaboub est évincé, remplacé par un autre ministre, alors que le DG de la CNR a été limogé récemment et est même poursuivi par la justice pour des affaires dont on ne connaît point la teneur. Le dernier communiqué officiel sur cette question, diffusé il y a cinq mois, le voici: «Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale précise que la proposition de la revalorisation annuelle des pensions de retraite pour l'exercice 2021 n'était pas encore tranchée. Elle fera l'objet d'examen dans les semaines à venir tout en prenant en considération la situation financière de la Caisse nationale des retraites».

Pourtant, la revalorisation ou majoration des pensions de

retraite de 2021 a été examinée et homologuée en avril dernier, selon un barème dévoilé par le ministère de tutelle. Comment s'est fait cette revalorisation ?

Elle s'applique en fonction des barèmes variables. En prenant en considération le montant global des pensions et allocations de retraite. Elle cible principalement les bas salaires. En tout, les trois (3) millions 266 mille retraités profiteront d'une hausse de 1,5 à 6 % de leur allocation périodique. Par conséquent, les seniors qui perçoivent des pensions égales ou inférieures à 20.000 dinars bénéficieront d'une augmentation de 6 %. Tandis que le taux de majoration prévu pour les bourses supérieures à 20.000 et égales à 40.000 DA est de 3 %.

Viennent ensuite les pensionnés qui encaissent entre 40.000 et 60.000 dinars. Ils devront profiter d'une hausse qui atteint 2,5 %.

Une augmentation de 2 % s'applique pour les pensions supérieures à 60.000 dinars algériens. La même poussée comprend également les retraités dont les salaires sont inférieurs ou égaux à 80.000 DA.

En définitive, ceux ayant un revenu supérieur à 80.000 DA connaîtront une revalorisation de 1,5%.

Depuis, on ne sait s'il s'agit d'un report ou d'un ajournement forcé, voire d'une annulation?

Par le passé, c'est le Président de la République qui tranche sur l'augmentation et le taux. On se rappelle du fameux 12% décidé

par l'ancien chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, en 2013, et qui a eu un retentissement populaire inattendu. Des retraités ont accueilli avec soulagement cette hausse qui leur a permis de souffler et de protéger leur pouvoir d'achat. Pour éponger le déficit de la CNR, les autorités ont mis en place des mécanismes financiers, qui permettent à la caisse d'enregistrer de l'argent chaque année, soit en empruntant de la CNAS, soit des taxes de 1% imposées sur les produits importés.

Mais aujourd'hui pourquoi les autorités se murent dans le silence, se refusant à appliquer la législation, conformément à la loi 83-12? Quelles sont les raisons?

**Mohamed Kouini**

## TRAGÉDIE DE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

## Le désespoir d'une mère à la recherche de son fils disparu

«**IL EST PEUT-ÊTRE** emprisonné dans les geôles tunisiennes. J'ai le pressentiment qu'il est encore en vie. La puce de son portable a été retrouvée récemment chez un quidam alors que je dispose du contrat délivré à mon fils par Djezzy. Qu'importe où il est incarcéré, je veux juste avoir de ses nouvelles», s'est lamentée la mère d'un jeune disparu en mer à la suite d'une tentative d'émigration clandestine. Connaissant le passeur, un voisin, qui a fourni une place sur une embarcation artisanale à son fils moyennant une forte somme, elle n'a cessé, depuis plus de trois ans, de venir crier, chaque matin, sa douleur devant la porte de celui-ci. Ce dernier a été condamné à 3 ans de prison ferme, assortis d'une amende. «Cette condamnation est injuste, il mérite la peine de mort», a-t-elle déploré. «Aujourd'hui, j'espère lancer un avis de recherche pour que la flamme qui brûle mon cœur soit enfin éteinte par une nouvelle qui viendrait confirmer la mort ou la survie de mon enfant (...) Mon ultime message s'adresse aussi bien aux autorités suprêmes du pays qu'à celles de l'étranger, afin qu'ils viennent en aide à une mère en détresse ayant sacrifié toute sa jeunesse pour élever dignement ses

petits, une fille et deux garçons», a-t-elle supplié. Ce cri de désarroi est celui de la maman d'un énième candidat à l'émigration clandestine qui aura, lui aussi, tenté le tout pour le tout pour un lendemain plus clément sous d'autres cieux. A la suite de conseils donnés par des amis, elle a souhaité s'exprimer sur les colonnes du Jeune Indépendant : «Vous savez, votre journal est le seul qui parle longuement et souvent des harraga. Vous ne cachez rien et dites la vérité.» Elle, c'est Fatma-Zohra, mère de trois enfants dont Mohamed L., le benjamin. Elle a sollicité notre journal dans l'espoir d'avoir un tant soit peu de nouvelles de son petit, disparu il y a deux ans... sans même l'avertir. C'est en pleurs et le visage empli de tristesse qu'elle s'est remémoré cette journée fatidique. Les faits se sont déroulés à El-Bouni, à quelques encablures du chef-lieu de la wilaya d'Annaba. C'était le 15 avril de l'année 2019. «Mon fils m'avait fait comprendre qu'il se rendait à Constantine pour un travail. C'est du moins ce qu'il m'a dit et assuré alors qu'il s'appropriait à partir en compagnie d'un autre garçon du quartier. J'ai été crédule et je l'ai tout simplement

cru. Il m'a recommandé de ne pas le contacter durant les cinq premiers jours et de ne point s'inquiéter de son absence. Ce fut, en fait, les derniers instants durant lesquels j'ai pu êtreindre, pour la dernière fois, mon enfant. Il avait les larmes aux yeux mais je n'avais rien compris de ce qui se tramait. J'aurais dû m'en douter puisqu'il avait déjà tenté cette traversée dangereuse avant d'être expulsé. Une journée plus tard, une voisine m'a appris la nouvelle. C'est alors qu'a commencé pour ma petite famille la quête aux nouvelles. Nous guetions les moindres renseignements ou contacts de ce groupe. Le lendemain, la gendarmerie de Béjaïa nous a contactés pour confirmer un numéro de téléphone portable retrouvé dans l'embarcation où gisaient sans vie les corps de deux de ses camarades du voyage vers l'Italie», a-t-elle raconté anéantie. Elle a confié que la nouvelle l'avait cloîtrée au lit plusieurs jours durant. Le père et le frère se sont rendus le lendemain pour l'identification des cadavres.

Elle a, ce jour-là, repris espoir car il ne s'agissait pas de son fils. Le cadavre d'un troisième jeune homme avait également été retrouvé à Tekkouche. Mais tous les

autres sont, à ce jour, introuvables. On a eu beau chercher parmi ses connaissances et chez d'anciens candidats à l'émigration clandestine, en vain. Cette maman courageuse se dit déterminée à aller jusqu'au bout pour trouver une trace de son fils.

«J'ai contacté les familles dont les enfants faisaient partie du voyage mais, pour l'instant, rien n'a pu calmer notre angoisse qui va en grandissant à mesure que le temps passe. Je voudrais saisir cette opportunité pour lancer un appel en direction de ceux qui ont pu arriver au bout de leur voyage et sont aujourd'hui installés, clandestinement ou pas, sur l'autre rive de la Méditerranée. A ceux-là, je leur demande de me venir en aide pour apaiser cette douleur qui m'étouffe et m'empêche de vivre normalement», a-t-elle supplié.

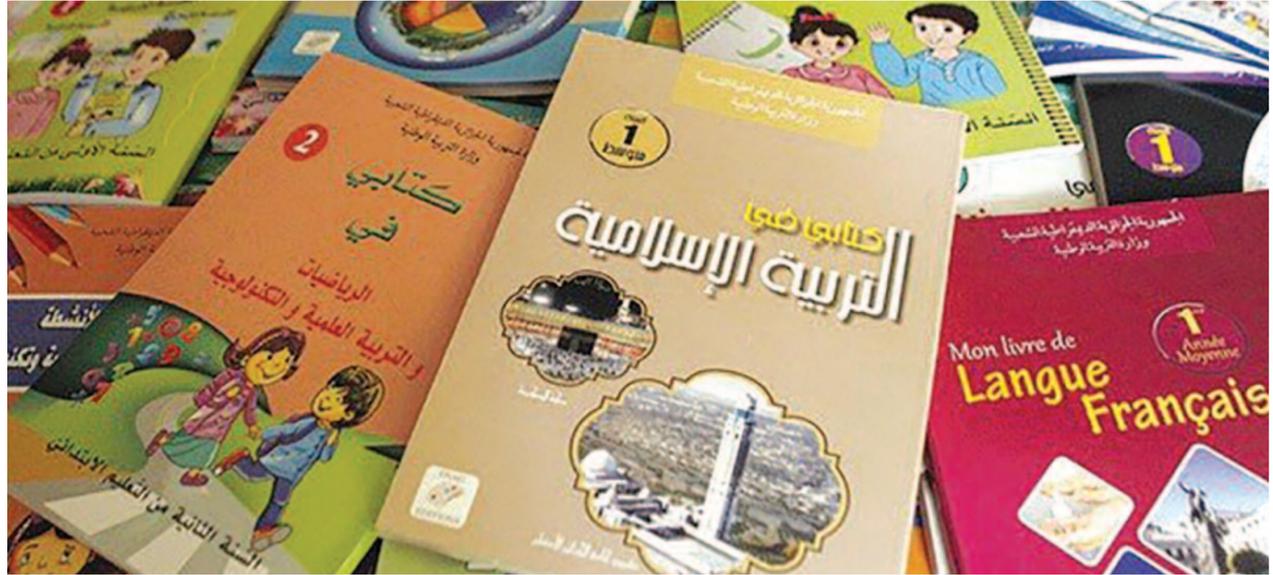
A son fils, qu'elle ne cessera de réclamer, elle a tenu à le supplier de donner de ses nouvelles et de faire en sorte que ses nuits longues et pénibles, marquées par les mêmes cauchemars terribles et horribles, s'arrêtent un jour. L'espoir reste permis, et qui sait ce que réserve l'avenir à ces familles en détresse.

**Nabil Chaoui**

## LIVRE SCOLAIRE

# Un autre casse-tête pour les parents

C'est une rentrée des plus pénibles pour les parents d'élèves causée par une autre tracasserie pour la recherche du livre scolaire depuis que les directeurs des tous les établissements de tous les cycles ont décidé de ne plus assumer l'activité de vente des manuels scolaires.



La cour du centre de distribution et de documentation pédagogique (CDDP) situé au centre-ville de Médéa, est envahie, dès le matin, par des parents d'élèves, venant de partout, dans de longues chaînes pour l'acquisition des livres prévus dans les programmes officiels d'enseignement. Le calvaire des parents d'élèves dans leur recherche de livres s'est encore accentuée à la suite de la décision des librairies désignées pour la vente du manuel scolaire de ne pas participer à l'opération de vente pour

des motivations liées à la marge bénéficiaire qui leur a été accordée, jugée dérisoire. C'est le parcours du combattant pour acquérir les livres au niveau CDDP de Médéa, selon l'avis de cette mère dont l'enfant entre en 1ère année primaire et qui se voit contrainte de faire la chaîne et d'attendre son tour pendant plus de 2h. «C'était plus facile avant quand les livres étaient vendus dans les établissements scolaires. Cette année, le livre n'est pas disponible au niveau des points de vente agréés». «Ce n'est pas normal, tu viens de loin pour

faire la chaîne jusqu'au soir pour acheter le livre dont tu as besoin. Un seul point de vente dans toute la wilaya, c'est de l'inconscience des responsables qui nous font perdre notre temps et notre travail!», pesta un homme habitant loin du chef-lieu. Le problème des dépenses de la rentrée supporté par les familles est encore alourdi par les changements de programmes qui se voient obligés d'acheter de nouveaux manuels à chaque rentrée, reprendra cette femme qui se lamente des charges de la rentrée «ayant 7 enfants scolarisés et

pour lesquels il faut à chaque fois acheter de nouveaux livres qui font peser le poids des frais sur des revenus des ménages en diminution continue». La cause de ce dysfonctionnement de la distribution du manuel scolaire fait suite au refus des directeurs d'établissements d'assumer la vente des livres parce que, selon ce directeur de CEM, «J'ai vendu les livres au niveau de ma structure depuis 2009 sans aucun problème. Cette année, les directeurs refusent d'assurer l'opération de vente du livre. Et pour cause, la responsabilité de la

vente incombe au chef d'établissement, une charge en plus et sans contrepartie, une charge en plus qui s'ajoute à ses autres activités administratives, pédagogiques, éducatives, la prime de scolarité, la rentrée scolaire... «Car en fin de compte, le chef d'établissement se retrouve souvent en fin d'opération déficitaire parce que des manques de livres surviennent et qu'il doit payer de sa poche. Le chef d'établissement vend pour le compte du CDDP mais sans aucun avantage ou prime forfaitaire».

Nabil B.

## Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE DE DJELFA  
NIF 17013014001

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

### N° 01/B.R.S/2019 POUR LA DEUXIEME FOIS

Relatif à «L'Acquisition d'équipements scientifiques Au profit de laboratoire de recherche « automatique appliquée et diagnostic industriel » à l'Université de Djelfa

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges au niveau du Vice-Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation à l'Université de Djelfa, contre paiement de 3.000.00 DA non remboursable au niveau l'agent comptable- bureau de régisseur au R-D-C du rectorat .

Les soumissionnaires doivent fournir les pièces administratives, fiscales et parafiscales citées dans le cahier des charges conformément au décret présidentiel n°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

L'offre doit être présentée sous forme de trois enveloppes internes séparées, la première enveloppe contient le dossier de soumission, la deuxième contient l'offre technique, la troisième contient l'offre financière, les trois enveloppes insérées dans une enveloppe extérieure fermée et ne comportant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
avec exigence de capacités minimales

N°01/B.R.S/2019

Relatif à «L'Acquisition d'équipements scientifiques  
Au profit de laboratoire de recherche  
« automatique appliquée et-diagnostic industriel »  
à l'université de Djelfa .

-A NE PAS OUVRIR-

L'offre contient les pièces suivantes

#### I / DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Déclaration de probité; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Les statuts pour les sociétés,
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires:
  - Capacités professionnelles:** Registre de commerce et/ou attestation de fabricant délivrée par la chambre de commerce et d'industrie et/ou attestation de représentativité s'il y a lieu.

b) **Capacités financières:** Les bilans financiers visés par les services des impôts ou les déclarations d'impôts (G12) des trois (03) dernières années et une attestation de solvabilité délivrée par une banque de droit algérien établie après la publication de l'avis de l'appel d'offres.

#### c) Capacités techniques:

- La liste des moyens humains (Ingénieur et/ou Technicien) justifiés par les attestations de mise à jour de (CNAS et/ou CASNOS) en cours de validité,
  - la liste des moyens matériels justifiée par l'engagement d'assurer le service après vente à des prix concurrentiels, conformément au modèle joint en annexe du présent cahier de charge.
- les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution.

#### II / OFFRE TECHNIQUE : doit comprendre ce qui suit:

- La déclaration à souscrire; datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir
  - Mémoire technique justificatif: comprenant les moyens humains du soumissionnaire, délai de livraison, la durée de garantie et le service après-vente, conformément à l'annexe.
  - Catalogue et les fiches techniques détaillant les spécifications du produit,
  - Certificat d'origine du produit,
  - Certificat de garantie délivré par le fabricant,
  - Certificat de conformité aux normes européennes,
  - Lettre d'engagement sur le délai de garantie,
  - Lettre d'engagement sur le service après vente,
  - Lettre d'engagement sur la formation,
  - Attestation de fabricant délivrée par la chambre de commerce et d'industrie,
  - Une caution de soumission, émise par une banque de droit algérien ou la Caisse de Garantie des Marchés Publics, supérieure à un pour cent (1 %) du montant maximum de l'offre, lorsque le montant maximum de celle-ci, tous lots confondus, dépasse Trois Cents Millions de Dinars Algériens (300.000.000,00 DA);
- Le présent cahier des charges daté et signé, portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».

#### III / OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, daté et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté et signé,

le dépôt des offres est fixé au 30<sup>ème</sup> jours à partir de la date de la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public « BOMOP », de 08h à 11h00, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt sera propagée jusqu'au jour ouvrable suivant de 08h à 11h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours . à partir de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à La séance d'ouverture des plis à la date de dépôt des offres à 11h 30 au rectorat de l'université (6<sup>ème</sup> étage), la salle de réunion.

Le Jeune Indépendant du 27/09/2021 / ANEP 2116016884

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TEBESSA  
NIF : 0999.1201.90171.29

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 21/D.U.A.C/2021

Conformément aux dispositions des articles 42 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale ayant pour objet :

**INTITULEE DE L'OPERATION :** Suivi et réalisation des travaux de VRD des lotissements créés dans le cadre de développement de l'offre foncière publique dans les wilayas des hauts plateaux ( FSDWHP) – programme 2018

**PROJET :** Réalisation des Travaux de VRD des Lotissements Sociaux à Travers les Communes de la wilaya de Tébessa

I.

**LOTS :** ( 01.02.03.04.05.06.07.08.09.10.11.12.13.14)

Voiries +Evacuation des Eaux Pluviales + Aménagement des Trottoirs +  
Alimentation en Eau Potable + Assainissement des Eaux Usées

II.

**LOTS :** ( 15.16.17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28)

Voiries +Evacuation des Eaux Pluviales + Aménagement des Trottoirs

I.

**Lot 01 :** LOTISSEMENT SOCIAL 37 LOTS ZONE UBRAINE SITE B « EL ARAMI » COMMUNE TEBESSA

**Lot 02 :** LOTISSEMENT SOCIAL 143 LOTS COMMUNE TEBESSA

**Lot 03 :** LOTISSEMENT SOCIAL 419 LOTS COMMUNE EL HAMMAMAT

**Lot 04 :** LOTISSEMENT SOCIAL 74 LOTS COMMUNE EL HAMMAMAT

**Lot 05 :** LOTISSEMENT SOCIAL 160 LOTS POS 09 B COMMUNE OUENZA

**Lot 06 :** LOTISSEMENT SOCIAL 116 LOTS POS 03 TRANCHE 03 COMMUNE OUENZA

**Lot 07 :** LOTISSEMENT SOCIAL 141 LOTS POS 03 TRANCHE 02 COMMUNE OUENZA

**Lot 08 :** LOTISSEMENT SOCIAL 428 LOTS COMMUNE EL MALABIOD

**Lot 09 :** LOTISSEMENT SOCIAL 711 LOTS EVITEMENT VERS OUED SOUF COMMUNE BIR EL ATER

**Lot 10 :** LOTISSEMENT SOCIAL 98 + 12 LOTS SITE N°5 ROUTE OGLAT AHMED COMMUNE BIR EL ATER

**Lot 11 :** LOTISSEMENT SOCIAL 98 LOTS SITE N°06 ROUTE CHERIA COMMUNE BIR EL ATER

**Lot 12 :** LOTISSEMENT SOCIAL 230 LOTS SITE N°07 ROUTE CHERIA COMMUNE BIR EL ATER

**Lot 13 :** LOTISSEMENT SOCIAL 147 LOTS site N°08 ROUTE BITA COMMUNE BIR EL ATER

**Lot 14 :** LOTISSEMENT SOCIAL 132 LOTS COMMUNE OUM ALI

Voiries +Evacuation des Eaux Pluviales + Aménagement des Trottoirs +  
Alimentation en Eau Potable + Assainissement des Eaux Usées

II.

**Lot 15 :** LOTISSEMENT SOCIAL 157 LOTS ZHUN 03 « EL ARAMI » -COMMUNE TEBESSA

**Lot 16 :** LOTISSEMENT SOCIAL 85 LOTS ZHUN 04 POS N° 21 -COMMUNE TEBESSA

**Lot 17 :** LOTISSEMENT SOCIAL 68 LOTS POS N° 06 « A » COMMUNE EL AOUINET

**Lot 18 :** LOTISSEMENT SOCIAL 188 LOTS POS N° 09 - COMMUNE EL AOUINET

**Lot 19 :** LOTISSEMENT SOCIAL 74 LOTS POS N° 06 COMMUNE EL AOUINET

**Lot 20 :** LOTISSEMENT SOCIAL 260 LOTS ROUTE ADHALAA -COMMUNE GOURIGUEUR

**Lot 21 :** LOTISSEMENT SOCIAL 167 LOTS BIR DHAB 02 COMMUNE BIR DHAB

**Lot 22 :** LOTISSEMENT SOCIAL 303 LOTS POS 09 A - COMMUNE OUENZA

**Lot 23 :** LOTISSEMENT SOCIAL 141 LOTS CITE EL MADHEBAH -COMMUNE OUENZA

**Lot 24 :** LOTISSEMENT SOCIAL 171 LOTS CITE OGLA AHMED SITE 04 -COMMUNE BIR EL ATER

**Lot 25 :** LOTISSEMENT SOCIAL 270 LOTS ROUTE CHERIA SITE 01 « B » -COMMUNE BIR EL ATER

**Lot 26 :** LOTISSEMENT SOCIAL 50 LOTS 1<sup>er</sup> NOVEMBRE COMMUNE EL KOUIF

**Lot 27 :** LOTISSEMENT SOCIAL 127 LOTS GHILAN 01 -COMMUNE EL KOUIF

**Lot 28 :** LOTISSEMENT SOCIAL 90 LOTS N° 01 CITE LYCEE COMMUNE NEGRINE

Voiries +Evacuation des Eaux Pluviales + Aménagement des Trottoirs

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondent aux critères sous cités :

I.

**LOTS :** ( 01.02.03.04.05.06.07.08.09.10.11.12.13.14)

Voiries +Evacuation des Eaux Pluviales + Aménagement des Trottoirs + Alimentation en  
Eau Potable + Assainissement des Eaux Usées

• Les entreprises qualifiées en Travaux Publics (activité principale) à la CATEGORIE trois (03) ou plus et hydraulique comme activité secondaire en cours de validité.

OU :

• Les entreprises qualifiées en hydraulique (activité principale) à la CATEGORIE trois (03) ou plus, Travaux Publics comme activité secondaire en cours de validité.

II.

**LOTS :** ( 15.16.17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28)

Voiries +Evacuation des Eaux Pluviales + Aménagement des Trottoirs

• Les entreprises qualifiées en Travaux Publics (activité principale) à la CATEGORIE trois (03) ou plus en cours de validité.

• Chaque candidat a le droit de participer à tous les lots et peut être retenu pour un (01) ou plusieurs lots à condition qu'il justifie des moyens matériels et humains distinct pour chaque site séparé.

• Le soumissionnaire qui désire participer à plusieurs lots doit préciser dans son offre les moyens humains et matériels mobilisés pour chaque lot (lotissement concerné).

• L'évaluation des offres et le choix des entreprises attributaires des marchés seront établie suivant l'ordre chronologique des lots de 01 à 28.

Les entreprises peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tébessa, sis à (Ancien siège de la conservation route de Constantine) –Tébessa.

Les offres doivent être insérées dans une (01) enveloppe portant seulement les mentions suivantes :

**-SOUMISSION A NE PAS OUVRIR-**  
**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION**  
**DE LA WILAYA DE TEBESSA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE**  
**DE CAPACITE MINIMALES**  
**N° 21 /D.U.A.C /2021**  
**PROJET :** Réalisation des Travaux de VRD des Lotissements à Travers les Communes de la wilaya

I. **LOT :** .....(Indiquer le Lot considéré) .....

II. **LOT :** .....(Indiquer le Lot considéré) .....

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

### I- Dossier de candidature:

\* Une déclaration de candidature (selon modèle), dûment renseignée, daté, visé, signé (caché et griffe) ;

\* Une déclaration de probité (selon modèle), dûment renseignée, daté, visé, signé (caché et griffe) ;

\* Les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;

\* Le protocole d'association éventuel, dans le cas de la constitution d'un groupement qui définit la part que détient chaque membre, la tâche de chaque membre ; le mandataire doit être majoritaire dans le groupement. Au cas où l'offre du groupement est retenue, le protocole d'accord devra être confirmé par un acte notarié confirmant la constitution du groupement, et ce, avant la signature du marché ou de la convention.

\* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

\* Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

### 1° Capacités professionnelles :

Certificat de qualification:

\* I.

**LOTS :** (01.02.03.04.05.06.07.08.09.10.11.12.13.14)

Voiries +Evacuation des Eaux Pluviales + Aménagement des Trottoirs + Alimentation en Eau Potable +  
Assainissement des Eaux Usées

• Les entreprises qualifiées en Travaux Publics (activité principale) à la CATEGORIE trois (03) ou plus et hydraulique comme activité secondaire en cours de validité.

OU :

• Les entreprises qualifiées en hydraulique (activité principale) à la CATEGORIE trois (03) ou plus, Travaux Publics comme activité secondaire en cours de validité.

II.

**LOTS :** (15.16.17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28)

Voiries +Evacuation des Eaux Pluviales + Aménagement des Trottoirs

• Les entreprises qualifiées en Travaux Publics (activité principale) à la CATEGORIE trois (03) ou plus en cours de validité.

\* Un projet similaire à celui-ci Réalisé durant les dix (10) dernières années justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signées par l'ordonnateur (les attestations doivent porter comme objet de réalisation : VRD primaires et secondaires ou tertiaires pour 40 lots ou 40 lots et plus ou réalisation des travaux de voiries sur 02 Km ou les travaux d'assainissement ou d'AEP sur 01 km au minimum

\* Personnels d'encadrement : Dument renseignés et accompagné des diplômes demandés justifié par les attestations CNAS ou Contrat avec ANEM en cours de validité en phase d'ouverture des plis, diplômes, CV, et les certificats de travail et qualité délivrée par le service contractant.

\* Les dossiers des candidats doivent justifier en moyens humains de :

- Ingénieur ou Master dans le domaine des travaux publics ou hydraulique.
- Technicien ou Technicien supérieur ou attestant d'un diplôme DEUA ou licence en : travaux publics ou hydraulique ; ou topographe.
- Technicien ou Technicien supérieur ou attestant d'un diplôme DEUA ou licence en : topographie

\* Les moyens humains doivent être justifiés par les pièces fiscales et parafiscales en cours de validité (Numéro de l'identification fiscale (NIF), copies légalisées de l'extrait de rôles apuré (en cours de validité) des mises à jour (CASNOS – CNAS et CACOBATPH en cours de validité à la phase d'ouverture ;

\* Une approche méthodologique à renseigner définissant les contraintes et solutions proposées par l'entreprise sur le mémoire technique.

### 2° Capacités financières :

- Ayant réalisé un cumule de chiffre d'affaire des trois dernière années d'un montant supérieur ou égale (montant) 50.000.000,00 Da visé par les services des impôts ;

- Les références bancaires (certificat de solvabilité du soumissionnaire , Relevé d'identité bancaire RIB) ;

\* copie du Registre de Commerce en relation avec l'objet du marché visé par les services de CNRC;

\* dépôt des comptes sociaux pour les sociétés de droit algériens ;

3° Matériels et équipements : destinés à l'exécution des travaux : dûment renseigné et accompagné des justifications utiles : copies de cartes grises accompagnées des assurances en cours de validité à la date d'ouverture des plis pour le matériels roulant , facture d'achat ou PV d'un expert agréé pour le matériels non roulants.

\* Le candidat doit posséder :

- Pelle mécanique
- Chargeur ou rétro chargeur
- Camions 10 tonnes ou plus (Nombre de camion 01)

4° Conditions d'éliminations : Les moyens humains et matériels exigés au dossier de candidature constituent une condition de participation à ce présent cahier des charges.

Les offres des soumissionnaires qui ne satisfait pas les conditions d'éligibilités seront écartées par la commission d'ouverture des plis.

Ces offres ne peuvent en aucun cas ouvrir droit à l'évaluation technique et financière

### II- L'offre technique contient :

-Une déclaration à souscrire : signée, cachée et daté ;

-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;

-Une caution de soumission établie dans les conditions fixées à l'article 125 du présent décret ;

-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Pour tenir compte de la spécialité de certains marchés publics, notamment ceux exécutés à l'étranger et ceux conclus avec des articles ou avec des micro-entreprises, dans les conditions prévues à l'article 87 .les services contractants peuvent y adapter le contenu du dossier administratif exigé des candidats ou soumissionnaires.

### III- L'offre financière contient :

-La lettre de soumission , dûment renseignée, daté, visé , signé (caché et griffe) ;

-Le bordereau des pris unitaires (BPU) ;

-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

-La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;

Le service contractant peut, en fonction de l'objet du marché et son montant, demander dans l'offre financière, les documents suivants :

-Le sous-détail des prix unitaires (SDPU) ;

-Le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Le service contractant ne doit pas exiger des soumissionnaires ou candidats des documents certifiés conformes à l'original ,sauf exception justifiée par un texte législatif ou un décret présidentiel .Lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux ,il ne doit l'exiger que de l'attributaire du marché public.

Dans le cas des procédures allouées, le service contractant, ne doit pas exiger des candidats ou soumissionnaires de présenter autant de pièces identiques que de lot, sauf exception dûment justifiée.

Dans le cas du concours, l'offre contient en plus des plis du dossier de candidature, de l'offre technique et de l'offre financière, un pli des prestations, dont le contenu est précisé dans le cahier des charges.

Les modèles de la déclaration de probité, de la déclaration de candidature, de la déclaration à souscrire et de la lettre de soumission sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances.

Les plis doivent être déposés au niveau de la Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Tébessa (Ancien siège de la conservation route de Constantine) – Tébessa.

\* La date limite de dépôt des offres est fixée à (21) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

\* L'ouverture des plis techniques et financières aura lieu au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tébessa (Ancien siège de la conservation route de Constantine) – Tébessa, en séance publique le jour même de la date limite de dépôt des offres à 14h00mn, Les soumissionnaires sont invités à y assister.

\* Les offres resteront valides pendant une période de quatre vingt dix 90 jours à partir de la date de publication de l'avis d'appel d'offre + 21 jours délai de préparation des offres.

PARC NATIONAL DE BELEZMA À BATNA

## Mosaïque naturelle et cèdres à perte de vue

Le parc national de Belezma de Batna a révélé aux amoureux de la nature, invités à une sortie, organisée à la fin de la semaine passée par la direction de cette réserve, une mosaïque naturelle riche et variée où trônent les peuplements du majestueux cèdre de l'Atlas s'étendant à perte de vue. L'initiative a été une précieuse opportunité pour les chanceux participants de découvrir les zones vierges de ce parc que peu de gens connaissent en dehors du personnel du secteur forestier.

Arrivés sur les hauteurs de la commune de Hidoussa, après avoir parcouru à bord de 4x4 une piste rocaillieuse s'étendant sur huit km et qui est en fait le lit d'un oued sec, les invités du parc poursuivent leur ascension à pied de Ras Tarbaâth jusqu'à la maison de fortune de Tayeb Oumouhand Yahiaoui, unique habitant de ce site reculé.

De prime à bord, le visiteur a l'impression qu'il n'y a pas âme qui vive à plusieurs kilomètres du site, alors que ce paysan affirme fièrement son attachement à sa terre qui renferme non loin de sa maison les restes de deux refuges en pierre utilisés par les moudjahidine et qui appartenaient à son grand-père Bachir et son père Mohamed.

A ce propos, Tayeb a assuré qu'avant l'aménagement l'année passée d'une piste, les ânes et les mulets étaient les seuls moyens d'accéder à ce site dénommé « Imedhraouène » qui signifie en chaoui la poitrine dont il épouse la forme.

Il a confié, qu'il quitte rarement ce site qui était déjà occupée par ses aïeux, où il s'adonne à l'élevage de quelques volailles et de vaches et la culture de pommiers et de pêchers en total symbiose avec la nature qui lui fournit du bois et de l'eau de source en attendant l'installation de panneaux solaires dont il vient de bénéficier. Selon la chargée du service de protection de la faune et de la flore du parc, Hind Samai, cette localité est « peuplée de porc-épic, de perdrix et de reptiles ainsi que certains mammifères dont le loup et l'hyène rayée qui revient en force ».

De son côté, le directeur du parc national



de Belezma, Mohamed-Lamine Dehimi, a relevé que sur ce site apparaît clairement la régénération naturelle du cèdre de l'Atlas reflétée par la présence de jeunes arbres d'âge très divers au côté des plus vieux spécimens, en plus de la présence de plusieurs autres espèces dont l'aubépine ou crataegus monogyna. Une piste touristique aux paysages à couper le souffle Ce circuit pittoresque est parsemé de paysages à couper le souffle qui concentrent, selon les explications des cadres de la réserve, les atouts naturels que renferme le parc de Belezma situé à sept kilomètres de l'Ouest de la ville de Batna. Le point de départ a été le village Condoret puis Ain Kerrouch en passant par The-

niet el Guntas, s'élevant à 1.780 mètres au-dessus du niveau de la mer, où une table d'orientation a été réalisée en 2020, selon le directeur du parc, pour présenter aux visiteurs les montagnes de la région avec les directions, les appellations (en arabe et en français) et les altitudes de chacun de leurs sommets accessibles de la sorte sans guide ainsi que les principales espèces faunistiques et floristiques. Selon le même cadre, il est prévu de réaliser une table similaire dans le secteur de Fesdis surplombant d'autres parties de ce parc chevauchant huit communes et entouré de 13 villages sur une surface globale de 26.250 ha. Les participants se sont dirigés ensuite vers Bouyagaguen et Ali Nemeur dans la

commune de Merouana à travers la route montagneuse d'Oum Rekha via la cédraie du parc jusqu'au lieu-dit Tissouresse où dominent les peuplements de chêne vert ainsi que des espèces de genévrier oxy-cèdre, de genévrier de Phénicie et de l'érable de Montpellier.

La sortie a également ciblé Kef Islène à Bourjam dans la commune d'Oued El Ma où les cèdres de l'Atlas poussent en perçant la roche dans des paysages pittoresques typiques du parc national de Belezma s'étendant, selon M. Dehimi, sur 33 ha.

Sur ce site composé de plaques rocheuses, se trouvent de très vieux cèdres dont l'âge atteint les 100 ans et dont certains ont été victimes d'un dépérissement qui a affecté la cédraie de la région en 2006 et dont certains arbres ont fait l'objet d'abattage préventif.

Les explications des cadres du parc qui ont encadré cette sortie de découverte, dont les chefs des secteurs de la conservation d'Oued El Ma et Fesdis, Allaoua Douadi et Abdelkamel Boussentouh, ont mis en exergue les efforts consentis pour préserver la richesse naturelle faunistique et floristique de cette réserve, notamment sa précieuse cédraie.

Cette initiative qui a ciblé surtout les représentants des médias a visé, selon les mêmes cadres, à donner une image réelle du parc qui constitue plus qu'une forêt ordinaire et aussi pour sensibiliser les citoyens à s'impliquer dans les efforts de préservation du lieu au profit des générations futures en tant que ressource naturelle, économique et touristique.

### TOURISME

## Vers la promotion de la destination Ahaggar

UN ÉDUCATEUR de promotion de la destination Ahaggar a pris le départ avant-hier, depuis Tamanrasset à destination des sites touristiques « Tamekres et Tanguet », dans le cadre d'un circuit touristique s'étalant jusqu'au 28 septembre, organisé par l'Entreprise de gestion touristique de Tamanrasset (EGTT).

Composé d'une cinquantaine de véhicules tout terrain, cet éducateur auquel prennent part des représentants de 127 agences de tourisme et des tour-opérateurs, issus de différentes régions du pays, et de nombreux médias, s'est ébranlé devant l'hôtel « Tahat » de la ville de Tamanrasset pour rallier, en sa première étape, le site touristique « Tamekrest », (50 km Sud-est de Tamanrasset), ont indiqué les organisateurs.

Les participants auront à découvrir la beauté des sites naturels panoramiques que recèle cette région, et apprécier les composantes de biodiversité de la région, une des plus importantes réserves naturelles faisant la fierté de la région en milieu du territoire de l'office du parc national culturel de l'Ahaggar (OPNCA).

Le programme de cette caravane de promotion touristique prévoit également la mise en place d'un camp en plein air dans la région de « Tanguet », (80 km Sud-est de Tamanrasset), en vue de permettre aux participants de profiter de ces sorties touristiques. Le représentant du groupe « Nouba-Travel », Mohamed Lamine Triki, participant à cet Educateur, a mis en valeur l'importance de l'organisation de cette caravane en direction des agences et tour-opérateurs dans la promotion de la destination du Sud et du tourisme intérieur par « l'encouragement des touristes nationaux d'opter pour les destinations sud au lieu d'aller à l'étranger ». M. Triki a, à ce titre, mis en avant la nécessité de mettre au point des programmes touristiques promotionnels et des prix compétitifs en direction des touristes algériens susceptibles d'influer positivement sur la dynamique socio-économique de la région et de relancer les activités touristiques dans le grand Sud.

Cet Educateur est appelé à mettre en exergue la diversité culturelle et touristiques à travers les différents circuits », a indiqué M. Triki, avant de mettre l'accent sur la néces-

saire conclusion de conventions de partenariat avec les opérateurs touristiques dans la région.

Une sortie au musée du parc national culturel de l'Ahaggar et à la maison d'artisanat a été organisée vendredi en l'honneur des participants qui se sont félicités des potentialités et richesses que renferme la région, (produits d'artisanat, richesse faunistique et floristique).

Placé sous le signe « Tourisme et croissance inclusive », cet Educateur, coïncidant avec la célébration de la journée mondiale du Tourisme (27 septembre), devra se rendre dimanche au mont de l'Assekrem, passant par la zone touristique d'Affila, pour apprécier l'un des plus beaux coucher de soleil dans le monde.

Cette manifestation s'assigne comme objectifs de vulgariser, en direction des participants, les importantes potentialités touristiques de la région, de leur permettre de découvrir les programmes et circuits touristiques, ainsi que la valeur historique et civilisationnelle de divers sites se trouvant à l'intérieur du parc national culturel de l'Ahaggar.

ment d'équipements médicaux spécialisés au niveau du service, cette opération jugée « qualitative », première du genre à Adrar et le sud-ouest du pays, a été effectuée par une équipe médicale et paramédicale, en présence du chef du centre de transfusion sanguine (TS) d'Adrar, a indiqué le chef du centre, Abdallah Bahiti. L'on relève également

que le CAC s'est vu doter de nouveaux équipements médicaux spécialisés installés au niveau du service d'anatomie interne. Ces nouveaux moyens médicaux, à être fonctionnels début du mois d'octobre prochain, permettront l'amélioration des prestations médicales spécialisées dans la lutte anticancéreuse, a fait savoir la même source. **R.R**

ROYAUME-UNI

## Des visas temporaires face à la pénurie de main-d'œuvre

Le Royaume-Uni va accorder jusqu'à 10 500 visas de travail provisoires en réponse à des pénuries de main-d'œuvre. Un virage inattendu après le Brexit.

Ces derniers jours au Royaume-Uni, et malgré des appels du gouvernement à ne pas paniquer, les stations-service ont été prises d'assaut en raison de ruptures de stocks qui touchent aussi les rayons de produits agroalimentaires. En réponse, le pays a décidé d'accorder jusqu'à 10 500 visas temporaires, dans le but d'endiguer la pénurie de main-d'œuvre subie. Ce permis, d'une durée de trois mois, sera proposé entre octobre et décembre. Après le Brexit, cette décision, en termes d'immigration, a de quoi surprendre.

Les secteurs qui souffrent le plus sont ceux des chauffeurs routiers, mais aussi ceux qui embauchent du personnel dans des secteurs clés de l'économie britannique, comme les élevages de volailles. Pour l'instant, le gouvernement n'a pas donné suite aux appels l'exhortant à déployer des soldats pour aider à la distribution du carburant. Cette décision de rouvrir les vannes de l'immigration professionnelle va à l'encontre de la ligne défendue par le Premier ministre Boris Johnson, dont le gouvernement ne cesse d'insister pour que le Royaume-Uni ne dépende plus de la main-d'œuvre étrangère. Pendant des mois, le gouvernement a essayé d'éviter d'en arriver là, malgré les avertissements de nombreux secteurs économiques et le



manque estimé de 100 000 chauffeurs routiers. Outre ces visas de travail, d'autres mesures exceptionnelles doivent permettre d'assurer l'approvisionnement avant les fêtes de Noël, a mis en avant le secrétaire aux Transports, Grant Shapps. Les examinateurs du ministère de la Défense seront mobilisés pour faire passer des milliers de permis poids lourds dans les semaines qui viennent.

Le ministère de l'Éducation et ses agences partenaires vont débloquer des millions de livres sterling pour former 4 000 camionneurs en mettant sur pied des camps de formation afin d'accélérer le rythme. Grant Shapps a aussi appelé les employeurs à jouer le jeu « en continuant d'améliorer les conditions de travail et les salaires pour retenir de nouveaux chauffeurs ».

Sous pression, le gouvernement va battre le rappel de tous les détenteurs de permis poids lourds : un million de lettres doivent partir pour demander à ceux qui ne conduisent pas de retourner au travail. Toutefois, la présidente de la Chambre de commerce britannique Ruby McGregor-Smith a estimé que le nombre de visas était « insuffisant » et « pas assez pour régler un problème d'une telle ampleur ». « Cette annonce équivaut à vouloir éteindre un feu de camp avec un verre d'eau », a-t-elle déclaré.

Boris Johnson faisait face à une pression croissante. La crise du Covid-19 et les conséquences du Brexit ont accentué les pénuries, qui se conjuguent à une envolée des prix de l'énergie. Des usines, des restaurants, des supermarchés sont affectés par le manque de chauffeurs routiers depuis des semaines, voire des mois.

Le groupe de produits surgelés Iceland et la compagnie de vente au détail Tesco ont mis en garde contre des pénuries à l'approche de Noël. La chaîne de restauration rapide McDonald's s'est trouvée en rupture de milkshakes et de boissons le mois dernier. Son concurrent KFC a été contraint de retirer des articles de son menu, tandis que la chaîne Nando's a fermé provisoirement des douzaines de restaurants faute de poulets. **R. I.**

### MALI

## Le Premier ministre dénonce un «abandon en plein vol» de la France

À la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, Choguel Maïga, a accusé la France d'avoir abandonné le Mali en décidant unilatéralement de retirer la force Barkhane.

Pour le Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga, le retrait de la force Barkhane est un « abandon en plein vol », a-t-il accusé ce samedi 25 septembre. Le chef du gouvernement malien de transition a évoqué la nécessité pour son pays de « chercher d'autres partenaires ». « La nouvelle situation née de la fin de Barkhane,

plaçant le Mali devant le fait accompli et l'exposant à une espèce d'abandon en plein vol, nous conduit à explorer les voies et les moyens pour mieux assurer la sécurité de manière autonome avec d'autres partenaires », a-t-il affirmé à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies. Il s'agit de « combler le vide que ne manquera pas de créer la fermeture de certaines emprises de Barkhane dans le nord du Mali », a précisé le Premier ministre, déplorant un « manque de concertation » et une annonce « unilatérale » sans coordina-

tion tripartite avec l'ONU et le gouvernement malien. Dans un contexte de menace djihadiste accrue, « l'opération française Barkhane annonce subitement son retrait en vue, dit-on, d'une transformation en coalition internationale dont tous les contours ne sont pas encore connus », a aussi déclaré Choguel Kokalla Maïga. Et d'ajouter : « En tout cas, pas de mon pays, pas de notre peuple. » L'annonce « unilatérale » du retrait de Barkhane et sa transformation n'ont pas tenu compte « du lien tripartite qui nous lie »

(l'ONU, le Mali et la France). « Le Mali regrette que le principe de consultation et de concertation, qui doit être la règle entre partenaires privilégiés, n'ait pas été observé en amont de la décision », a poursuivi le Premier ministre malien. Ce dernier a réclamé que la mission de paix Minusma de l'ONU et ses 15 000 Casques bleus aient une posture « plus offensive » sur le terrain. Il a enfin assuré qu'il n'y avait pas de sentiment « anti-Minusma » au Mali, pas plus qu'un « sentiment antifrancçais ». **R. I.**

### CATALOGNE

## Carles Puigdemont retournera en Belgique

CE SAMEDI 25 SEPTEMBRE, Carles Puigdemont a annoncé qu'il rentrerait lundi en Belgique. Brevement arrêté en Sardaigne et libre de ses mouvements, l'ex-président de Catalogne retournera début octobre en Italie pour une audience sur son extradition réclamée par l'Espagne. « Je prévois de rentrer à Bruxelles lundi, car il y a une réunion de la commission du commerce extérieur [du Parlement européen], dont je suis membre », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse à Alghero, une ville sarde de culture catalane. Le 4 octobre, Carles Puigdemont est convoqué au tribunal de Sassari (nord de la Sardaigne). « Je serai effectivement présent, car chaque fois que j'ai été convoqué par les tribunaux, je me suis présenté », a-t-il assuré. Carles Puigdemont, 58 ans, eurodéputé depuis 2019, a été arrêté jeudi soir à son arrivée à l'aéroport d'Alghero, où il devait participer au festival catalan Adifolk. Il a été libéré le lendemain soir après s'être engagé à être présent le 4 octobre pour une audience sur son

extradition vers l'Espagne. La justice espagnole l'accuse de « sédition » et de « détournements de fonds publics ». Carles Puigdemont a également fait savoir qu'il continuerait à voyager en Europe, défiant Madrid et le mandat d'arrêt européen qui lui vaut des déboires judiciaires réguliers sur le continent depuis bientôt deux ans. « Nous ne renoncerons jamais et je continuerai à voyager en Europe », a-t-il assuré. Son arrestation puis sa libération 24 heures plus tard par la justice italienne « donnent raison », selon lui, au combat des indépendantistes catalans pour « la liberté, la démocratie, la défense du droit à l'autodétermination, la liberté d'expression, la liberté de mouvement ». Selon son avocat italien Agostinangelo Marras, la décision sur son extradition pourrait prendre « des semaines ». En mars 2018, Carles Puigdemont avait été arrêté une première fois à la demande de l'Espagne, en Allemagne cette fois. Mais il avait été libéré quelques jours plus tard. L'indépendantiste a bénéficié un temps d'une immunité parle-

mentaire, mais le Parlement européen l'a levée le 9 mars à une large majorité. Une mesure confirmée le 30 juillet par le Tribunal de l'Union européenne. La décision du Parlement européen fait cependant l'objet d'un recours dont le jugement définitif sur le fond de la part de la justice de l'UE doit être rendu « à une date ultérieure ». Ses conseils légaux considèrent donc que la décision du Parlement est « suspendue », tout comme l'application du mandat d'arrêt, et que leur client doit encore bénéficier de son immunité. Malgré l'interdiction de la justice, le gouvernement régional présidé par Carles Puigdemont avait organisé un référendum d'autodétermination émaillé de violences policières et suivi, quelques semaines plus tard, d'une déclaration d'indépendance mort-née. Madrid avait réagi en mettant la région sous tutelle et en arrêtant les principaux dirigeants du mouvement indépendantiste qui n'avaient pas fui à l'étranger.

## O LYON: PASSEUR DÉCISIF, SLIMANI SORT BLESSÉ CONTRE LORIENT

ENTRÉ à la pause à la place de Xherdan Shaqiri, Islam Slimani, blessé, a été contraint de sortir à son tour à la 77e minute du match OL-Lorient (1-1), disputé ce samedi soir pour le compte de la 8e journée de Ligue 1. L'international algérien s'était montré d'emblée décisif en délivrant une offrande à Karl Toko-Ekambi pour l'égalisation lyonnaise (50e). Malheureusement pour lui, une blessure au niveau de la cuisse l'a contraint de quitter le terrain dans le dernier quart d'heure pour être remplacé par Rayan Cherkhi. La blessure de Slimani constitue un nouveau coup dur pour l'OL, et peut-être même pour le sélectionneur algérien, Djamel Belmadi, et ce, à quelques semaines de la double confrontation face au Niger pour le compte des qualifications pour le Mondial 2022. En attendant de passer des tests pour connaître la gravité de sa blessure, le deuxième meilleur buteur de l'histoire des Verts risque de louper ce rendez-vous important avec sa sélection.

## OGC NICE: ANDY DELORT BUTEUR FACE À SAINT-ÉTIENNE

AUTEUR de son premier but sous les couleurs de l'OGC Nice il y a deux semaines contre l'AS Monaco, Andy Delort a participé à la large victoire du Gym à Geoffrey-Guichard face à l'AS Saint-Étienne (3-0), ce samedi pour le compte de la 8e journée de la Ligue 1. Amine Gouiri (15e) et Calvin Stengs (54e) avaient visité chacun la cage de Stefan Bajic. Une victoire qui permet aux Aiglons de se hisser à la 3e place du classement. Andy Delort compte déjà quatre réalisations en Ligue 1 cette saison, deux avec Montpellier et autant avec Nice en seulement deux titularisations, le tout en sept matchs joués.

## HOUICINE AOUED SIGNE AU PARADOU AC

DANS un récent post sur ses réseaux sociaux, le Paradou AC a annoncé l'arrivée du milieu de terrain offensif de 22 ans, Houicine Aoued. Formé au Racing Club de Relizane, le jeune numéro 10 a parachevé un bail de trois saisons avec la formation algéroise. S'étant toujours appuyé sur les joueurs issus du centre de son centre de formation, le PAC se tourne de plus en plus vers un recrutement ciblé. L'objectif de monter peu à peu dans le classement de Ligue 1 et les départs, chaque été, de plusieurs éléments obligent la formation de Hydra à s'activer également dans le sens des arrivées.

## PORTUGAL : TROIS SEMAINES D'ABSENCE POUR YANIS HAMACHE

SORTI sur blessure lors de la dernière rencontre de Boavista face au Benfica, le latéral gauche algérien Yanis Hamache sera éloigné des terrains pour trois semaines au minimum. Yanis Hamache continue son parcours au Portugal. Le latéral gauche de Boavista, qui a déjà fait part de son envie d'évoluer pour la sélection algérienne, devra cependant prendre un peu de repos suite à une blessure. En effet, la presse portugaise a rapporté que l'ancien joueur de l'OGC Nice, sorti boitillant après 24 minutes face au Benfica, ne souffre pas d'une fracture au niveau de la cheville.

# 8

## SPORTS

### FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOLLEYBALL : CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE 2021- 2022 (M- D)

# Le tirage au sort des groupes effectués

La Direction de l'organisation sportive (DOS) de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) s'est réunie mercredi 22 septembre 2021, à la salle omnisports d'Oued Smar (Alger), pour le tirage au sort des groupes de la Nationale, Une et Deux, en messieurs et dames, pour la saison 2021-2022.

La salle des réunions du siège de la Fédération à Oued Smar (Alger) a abrité le mercredi 22 septembre 2021, une réunion de travail consacrée au tirage au sort des groupes des Championnats d'Algérie, messieurs et dames, de la saison 2021- 2022. La réunion s'est déroulée en présence de Salim Achouri ; Directeur technique national (DTN), Souad Benhamouda (DOS), Mazari Guebbase (suivi des Ligues). La séance a débuté par une brève allocution de Souad Benhamouda qui a souhaité la bienvenue à l'assistance, tout en exprimant son espoir de voir les différentes rencontres se dérouler dans un fair-play total. Après quoi, il a été procédé au tirage au sort des groupes. L'opération s'est déroulée dans les meilleures conditions. Nous rappellerons que les dates du coup d'envoi de la Nationale Une et de la Nationale Deux est, respectivement, fixé au 5 et 6 novembre prochain.

### NOUVELLES FORMULES DE COMPÉTITION

De nouvelles formules de compétition seront mises en place pour la saison sportive 2021/2022. La Nationale 1 messieurs sera désormais composée de 20 clubs répartis en deux groupes de dix, Centre-Est et Centre-Ouest. Les quatre premiers de chaque poule à l'issue de la première phase, qui se jouera en aller-retour, se qualifient aux play-offs (pour le titre), alors que les autres clubs disputeront les play-downs (pour le maintien). Chez les dames, la Nationale 1 sera composée de 16 clubs répartis en deux groupes de huit, Centre-Est et Centre-Ouest, avec la même formule de compétition que chez les messieurs.

### TIRAGE AU SORT DES GROUPES :

Nationale Une séniors Messieurs : Centre- Est : NRBBA- CS Sétif- JM Batna- OMK Miliana- NC Bejaia- ES Sétif- MB Bejaia- EL Fanar Ain Azel- ES Tadjenente- JSC Ouled Adouane. Centre- Ouest : PO Chlef- MCA (GS Pétroliers)- Olympique El Kseur- JSB Ighram- RM Arzew- MR Hassi Bou-nif- NA Hussein Dey- WA Tlemcen- RC M'Sila- ASV Blida. Nationale Une séniors Dames :



Centre- Est : WA Bejaia- VB Hassi Messaoud- OS Tychi- NC Bejaia- CRR Toudja- RC Bejaia- ASW Bejaia- MB Bejaia. Centre- Ouest : MCA (GS Pétroliers)- Ligue d'Oran Jeunesse El Hamri- USP Akbou- Seddouk VB- ES Ben Aknoun- JS Azzazga- NR Chlef- Nationale Deux séniors Messieurs : Centre- Est : ES El Eulma- BV Bejaia- Olympique El Oued- J Skikda- ASK Amoucha- Olympique Ain M'Lila- IRB El Kentara- NRB Ourmas- Représentant : Batna. Centre- Ouest : JS Messelmoun- CRB Chlef- ARB Ain El Bell- MCB Laghouat- WO Rouiba- IB Metlili Chaamba- ES Djelfa- Représentant Ligue Oran : CRB Bounoura. Les dates des différents championnats Championnat national de la Division Une séniors hommes et dames les 5 et 6 novembre 2021. Championnat national de la Division Deux séniors hommes et dames les 3 et 4 décembre 2021. Championnat national de la Division Trois séniors hommes les 3 et 4 décembre 2021. Championnat jeunes catégories (Ligues) les 10 et 11 décembre 2021.

### LES NOUVELLES CATÉGORIES D'ÂGE

En raison de la pandémie de coronavirus (Covid- 19), et l'arrêt des activités spor-

tives depuis Avril 2020, ainsi que le confinement, il a été décidé exceptionnellement pour cette saison 2021/2022 d'appliquer ce nouveau tableau des catégories d'âge : Les juniors nés en 2001 et 2002, peuvent jouer en séniors sans sur classement. Cadets nés en 2003 et 2004, peuvent jouer en juniors sans sur classement. Minimes nés en 2005 et 2006 peuvent jouer en cadet sans sur classement. Les benjamins nés en 2007 et 2008 peuvent jouer en minime sans sur classement. Les écoles nées en 2009 et plus peuvent jouer en benjamins sans sur classement. Pour les filles : Les cadettes nées 2003 et 2004, peuvent jouer en juniors-séniors sur simple sur classement. Minimes nées en 2005 et 2006, peuvent jouer en cadettes sans sur classement. Les benjamins nées en 2007 et 2008, peuvent jouer en minimes sans sur classement. Les écoles nées en 2009, 2010, peuvent jouer en benjamins sans sur classement. Très important pour les filles : le club s'engage à ce qu'une athlète née en 2005 peut jouer soit en minimes et cadettes, ou cadettes juniors séniors dames avec un sur classement. En garçons, le club s'engage à ce qu'un athlète né en 2005 peut jouer soit en minimes, cadet ou cadets-juniors avec un sur classement en juniors. Enfin le club s'engage à ce qu'un athlète né en 2003 peut jouer en cadets garçons et Juniors ou Juniors séniors messieurs avec un sur classement (Juniors /Séniors).

## Concours de saut d'obstacles à Oran : Remili Fares remporte le grand prix

LE JEUNE cavalier Remili Fares du club équestre "Etrier Oranais" a remporté le grand prix juniors de saut d'obstacles, disputé au centre équestre "Cavalier d'Oran". Le jeune cavalier Remili montant "Virgule" s'est illustré de fort belle manière en décrochant la première place avec un sans faute sur des obstacles de 1,25 mètre, devant Ismail Meznate du club d'Ouled Fayet et Abderrahim Benmouhoub du Club Hippique de la Mitidja (Blida). Cette épreuve jeunes comptant pour la 1ère semaine du concours national de saut d'obstacle, a regroupé 23 cavaliers juniors et des chevaux de 5 ans et plus. Les passionnés de l'équitation ont eu droit à des spectacles de haute qualité où la grâce et la beauté du cheval se disputaient à l'élégance et l'expérience. En épreuve du 2ème tour du challenge mondial A, B et C, les cavaliers des clubs formateurs de l'Etrier Oranais, Ouled Fayet, Ecuador et le CHM Blida ont réalisé de belles prestations lors de ce 2ème tour du challenge mondial dans les trois catégories A, B et

C avec un sans-faute. Ce challenge mondial composé de trois tours, à l'issu duquel les cavaliers qui réalisent les meilleures performances dans la catégorie A seront qualifiés à la phase finale du challenge mondial de FEI, prévu en juillet 2022 à Aachen (Allemagne). Dans l'épreuve des cadets, le grand prix sur une hauteur de 1,15 mètre est revenu au jeune cavalier Boubeker Mohamed du club équestre Ecuador de Blida. Cette première semaine du concours national sera clôturée samedi en fin d'après-midi avec les grands prix une et deux étoiles séniors. Cette manifestation de sport équestre, organisée du 23 septembre au 9 octobre, en trois week-ends par le club hippique " Cavalier d'Oran", en collaboration avec la Fédération de cette discipline, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 19e édition des Jeux méditerranéens, prévus à Oran en 2022. Elle a enregistré la participation de plus de 250 cavaliers cadets, juniors et séniors d'une vingtaine de clubs équestres du pays.

## SPORTS

# 9

## COUPE DU MONDE 2022 : L'ARBITRE MUSTAPHA GHORBAL EN STAGE AU CAIRE

L'ARBITRE international algérien, Mustapha Ghorbal, prendra part au séminaire de la FIFA prévu du 1er au 7 octobre prochain en Egypte en prélude aux échéances à venir dont la Coupe du monde Qatar 2022, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Agé de 36 ans, le directeur de jeu algérien est retenu à l'instar de sept autres sifflets du continent: Redouane Jiyed (Maroc), Bakary Gassama (Gambie), Bamlak Tessema (Ethiopie), Victor Gomez (Afrique du Sud), Janny Sikazwe (Zambie), Maguette Ndiaye (Sénégal), Jean-Jacques Ndala (RD Congo), pour officier lors de la prochaine Coupe du Monde Qatar 2022. L'arbitre algérien est considéré comme l'un des meilleurs en Afrique à travers ses productions sans cesse performantes, ce qui lui a valu d'officier les dernières grandes affiches, comme la finale de la Ligue des Champions 2021 et la Super Coupe d'Afrique, voir des affiches locales. Le natif d'Oran et digne successeur de l'arbitrage de l'école algérienne qui a enfanté les Benzellat, Khellifi, Lacarne, Hansal et autre Haïmoudi, a même eu le privilège, de par sa classe, de faire la une du rapport Discipline et Ethique de la FIFA pour 2020/2021.

## JS KABYKLIE : LE DÉFENSEUR MALIEN YACOUBA DOUMBIA SIGNE POUR DEUX ANS

LE DÉFENSEUR international malien Yacouba Doumbia s'est officiellement engagé avec la Jeunesse Sportive de Kabylie pour deux saisons, a annoncé samedi soir la direction du club. Le club Kabyle a publié une photo du joueur, nous fierement avec le maillot Jaune et Vert des Canaris, en prenant la pose entre le président Yazid Yarichène et le directeur Sportif Karim Ziari. Le joueur de 24 ans, qui évoluait au Stade Malien, devait se présenter à Alger « il y a une dizaine de jour » selon la direction des Canaris, mais il a été retardé en Tunisie, pour des considérations « liées au protocole sanitaire » a-t-on encore précisé de même source. Une cinquième recrue donc pour la formation du Djurdjura, après les quatre qui avaient paraphé leurs contrats la veille, dont le gardien international AZZEDINE Doukha, qui effectue sont grand retour dans le championnat national, après une expérience de quatre saisons en Arabie saoudite. Outre Doukha, qui a porté les couleurs des Canaris entre 2014 et 2016, la JSK a recruté le milieu de terrain Zakaria Mansouri en provenance du CS Sfaxien (Tunisie) et le milieu de terrain Mohamed Réda Boumechra (ex-USM Alger), ainsi que le défenseur Fateh Talah (ex-JS Saoura). Entre-temps, l'équipe poursuit sa préparation d'intersaison à Tikjda (Bouira) sous la conduite de l'entraîneur français, Henri Stambouli. Elle affrontera au mois d'octobre prochain les Marocains des Forces Armées Royales (FAR) en aller-retour, pour le compte du 2e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. A signaler que le nouveau directeur sportif des Canaris du Djurdjura a clairement affiché ses ambitions en laissant entendre qu'il est venu pour gagner des titres avec la JSK, sans plus.

R. S.

# Réunion du Bureau Fédéral : Un report et des interrogations ...

Initialement programmé dans un premier temps à Constantine le jeudi 29 septembre prochain à Constantine, la réunion statutaire du Bureau fédéral a été tout simplement reportée pour ne pas dire selon certains annulée.

P ourtant, tout était prêt pour accueillir les membres du bureau à Constantine, lieu choisi par la FAF pour tenir cette réunion. Mieux encore, la virée vers l'Est devait permettre au BF de visiter le chantier de l'académie d'El Tarf. Il devait d'ailleurs embarquer en direction d'Annaba le soir de mardi prochain pour y passer la nuit, avant de se diriger mercredi matin à Zitouna et le site choisi par la FAF pour l'une de ses académies. Le même jour, c'est-à-dire mercredi, les concernés devaient rentrer à Constantine. D'ailleurs, le président de la FAF devait rencontrer les présidents des ligues de wilaya dépendant de la Ligue régionale de Constantine, afin de mettre en place un plan pour la reprise des différents championnats amateurs, avant de tenir jeudi matin la fameuse réunion du BF. Mais rien de cela ne va avoir lieu, puisque le président de la FAF a quitté le pays jeudi passé, nous dit-on, et ne rentrera pas avant ce mercredi. Ce qui annule la réunion et le rendez-vous mensuel. Cette réunion, qui a été annulée, allait pourtant être décisive pour l'avenir des ligues nationales, d'autant que, parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il y avait l'approbation des statuts des ligues. Ces derniers comme ceux de la FAF ont été revus ; ils doivent passer par l'approbation avant l'étape des élections des présidents. Une étape inévitable et surtout urgente lorsqu'on sait que les dates de reprise des championnats des 3 divisions ont été arrêtées et fixées pour la fin du mois prochain. Ce qui veut dire qu'il ne reste pas assez de temps pour pouvoir respecter les fameux délais entre la tenue des différentes assemblées. Cette annulation, qui n'était pas programmée, vient chambouler les plans de ces ligues et de ceux qui comptaient accompagner l'opération jusqu'à son terme. Que feront donc la LFP, la LNFA et la LIRF ? Elles aspiraient à une activation



rapide du processus électoral, mais elles ont déchanté suite à cette annulation mystérieuse, car faut-il le rappeler, Medouar avait fait des déclarations à travers lesquelles il a laissé croire que Charaf-Eddine veut recourir à un plan B, celui de l'installation d'un directeur. Ce qui expliquerait le retard accusé dans la tenue des AG de ces ligues, dont la LFP. L'annulation de la réunion du BF va avoir le même effet, car les ligues auront bientôt besoin de personnes pour gérer les affaires des championnats. La FAF aura à faire le choix entre l'installation de directeurs ou la reconduction des actuels dirigeants des 3 instances

(ils étaient invités à ce BF) pour dépanner. L'annulation de cette réunion provoquera à coup sûr le plan B, d'autant que les calendriers du championnat doivent être arrêtés incessamment. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour aussi, la revue d'effectif de ce BF. Il faut dire que le décret ministériel a mis un coup d'accélérateur dans ce dossier. Le choix a été enfin fait pour les membres du BF cumulars, la plupart ont démissionné de leurs ligues respectives. C'est dire de l'importance de la tenue d'une réunion du BF au début du mois d'octobre s'impose.

## L'Algérie au tournoi Espoirs de Toulon

LA SÉLECTION algérienne des U20 de football prendra part au 48ème tournoi Maurice Revello, plus connu par le Festival international Espoirs de Toulon, qui aura lieu du 29 mai au 12 juin 2022 dans le département des Bouches-du-Rhône, dans le sud de la France, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Ce tournoi est ouvert aux joueurs nés en 2002, 2003 et 2004 afin de permettre aux fédérations de préparer les championnats continentaux en vue des diverses compétitions de la FIFA ou des Jeux olympiques qui auront lieu en 2024 à Paris. Le président du tournoi, Alain Revello, s'est dit "très honoré" d'accueillir l'équipe nationale d'Algérie des U20 afin de lui permettre de préparer de telles échéances. Ce tournoi regroupera 12 équipes réparties en trois groupes de quatre. Les premiers de chaque groupe et le meilleur deuxième sont qualifiés pour les demi-finales. Les

équipes non qualifiées pour le carré final, disputeront un match de classement, ce qui donnera quatre à cinq rencontres par équipe. Entamé en 1967, le tournoi de Toulon est devenu un rendez-vous important pour les sélections Espoirs. Les éditions 2020 et 2021 n'ont pas eu lieu, en raison de la crise de la Covid-19, alors que la dernière, celle de 2019, a été gagnée par le Brésil, alors qu'auparavant l'Angleterre avait aligné trois succès de rang (2016, 2017 et 2018). L'Algérie avait pris part à ce tournoi dans les années 1980, avec, en 1983, une sélection composée d'une majorité de joueurs de l'ex-club de la DNC Alger qui s'est classée 3ème de son groupe derrière le Brésil et l'Allemagne et devançant la Chine puis terminant 6ème du tournoi, et occupant le même rang en 1984, mais avec comme meilleur buteur de la compétition Meziane Zaghi (5 réalisations).

CR BELOUIZDAD:

## L'entraîneur Marcos Paqueta affiche ses ambitions

DANS UN ENTRETIEN accordé à nos confrères de Liberté, Marcos Paqueta, le nouveau coach du CR Belouizdad, a évoqué ses objectifs avec le Chabab. « J'ai une idée sur le football algérien même si elle est vaste, a confié le technicien brésilien. J'ai déjà affronté une équipe algérienne en coupe arabe des clubs. C'était le CS Constantine, lors de la saison 2019-2020. J'étais à l'époque l'entraîneur d'Al-Muharrag au Bahreïn. D'ailleurs, on a éliminé cette équipe algérienne, mais dans l'ensemble je l'ai trouvée très intéressante avec beaucoup de joueurs de qualité. Dans l'ensemble le joueur algérien est talentueux. » Après avoir évoqué sa connaissance du football algérien, Marcos Paqueta a enchaîné : « Le CRB est un club à titres.

Donc, au niveau local, c'est clair qu'on devrait tout faire pour conserver notre titre de champion d'Algérie. On tentera d'être conquérant aussi en ligue des champions africaine. C'est notre objectif. A titre personnel, j'aspire à faire avancer cette équipe sur tous les plans. On doit franchir un cap et je vais tout faire pour laisser ma touche et contribuer grandement au projet du club. » « Pour être franc avec vous, je ne sais pas encore quand est ce que je serai sur place à Alger afin de commencer mon travail à la tête du club, mais une chose est sûre, dès que j'aurai mon visa je serai le plutôt possible en Algérie, a-t-il conclu. D'ailleurs, c'est le cas pour mes deux adjoints qui vont m'accompagner, à savoir un Brésilien et un Tunisien. »

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha
	04:55	12:20	15:43	18:19	19:40	05:00	12:24	15:48	18:27	19:44	05:14	12:39	16:03	18:41	19:59	05:09	12:30	15:55	18:31	19:45	05:21	12:46	16:09	18:46	20:05	05:26	12:51	16:14	18:51	20:10	05:30	12:53	16:17	18:54	20:12

LE JEUNE

N° 7102 – LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

# INDÉPENDANT



Maximales

Minimales

Alger	27°	18°
Oran	28°	17°
Constantine	30°	18°
Ouargla	39°	23°

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

7<sup>e</sup> SOMMET HWPL

## PLAIDOYER POUR UNE PAIX MONDIALE DURABLE

Porté sur les progrès des efforts internationaux et les plans visant à promouvoir l'agenda de la paix à l'ère de la Covid-19, le 7<sup>e</sup> Sommet pour la paix mondiale d'HWPL s'est tenu en ligne cette année en raison de la propagation de la pandémie.



7th Anniversary of the September 18th  
HWPL World Peace Summit

Advancing the DPCW's Peace Agenda in a New Normal: Concerted Action for Sustainable Peace

L'organisateur de l'événement, Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light (HWPL), a mené des activités de consolidation de la paix centrées sur les citoyens pour créer «une culture de la paix» préconisée par l'ONU et la communauté internationale pour mettre en place un environnement de coexistence pacifique depuis le Sommet mondial pour la paix en 2014.

Cet événement a présenté l'action concertée pour une paix durable avec des cas de divers secteurs tels que le droit international, la religion, l'éducation et les médias. En outre, il a abordé la coopération internationale qui est devenue une priorité pendant la pandémie pour surmonter la crise actuelle qui menace la coexistence et l'harmonie de l'humanité.

«Le manuel DPCW nous permet d'enseigner systématiquement le droit international et l'essence de la paix à ces étudiants et à d'autres. Cela leur permet de devenir professeurs dans le cours

suivant», a déclaré M. Mizanur Rahman, premier conseiller de l'Association asiatique des professeurs de droit (AALP) et ancien président de la Commission nationale des droits de l'homme, Bangladesh (NHRC-BD), soulignant la nécessité d'encourager le discours public sur la consolidation de la paix dans les milieux académiques.

Les efforts de consolidation de la paix menés par HWPL pour établir des fondements juridiques et une norme internationale pour la paix en connectant les acteurs mondiaux s'incarnent dans ses efforts pour défendre le droit international pour la paix en rédigeant la Déclaration pour la paix et la cessation des guerres (DPCW), qui désigne des principes essentiels, notamment l'interdiction de l'emploi de la force et la promotion de la liberté religieuse.

En plus des principes de base de la paix assignés aux nations à observer, la DPCW a présenté des principes qui devraient être traités à l'ère actuelle, tels que

l'interdiction de recourir à la force, la promotion de la liberté religieuse et la participation civique pour diffuser une culture de paix. En particulier, elle déclare que les efforts pour la paix proviennent de tous les membres de la société mondiale en identifiant non seulement les États-nations mais aussi des organisations internationales et tous les citoyens comme les principaux acteurs de la construction de la paix.

«Nous savons qu'il sera difficile de parvenir à la paix si nous ne travaillons pas tous pour elle. C'est pourquoi nous devons encourager les enfants, les jeunes et les adultes à prévenir les abus verbaux et à travailler à la réduction des inégalités et à l'éradication des disparités afin de parvenir à un monde plus équitable, stable et pacifique», a déclaré Rosalia Arteaga Serrano, ancienne présidente d'Equateur. Octavia Alfred, ministre de l'Éducation, de la Planification des ressources humaines, de la Formation professionnelle et de

l'Excellence nationale de la Dominique, a déclaré que les étudiants apprennent la nécessité de la coexistence et de la coopération mutuelles et transmettent à leurs amis, parents et enseignants ce qu'ils ont appris. Elle a indiqué que l'éducation à la paix d'HWPL traite également des concepts qui peuvent développer des compétences psychosociales, telles que le respect de la diversité, l'ordre, la résolution des conflits et la négociation, elle est donc utilisée pour la formation des enseignants.

«Notre objectif est de mettre fin aux guerres dans le village planétaire, d'établir la paix et de la laisser en héritage permanent aux générations futures. Sans la paix, tout ce que nous avons réussi à construire serait détruit. [...] Cela ne doit pas se produire. Alors, pour parvenir à la paix, ne devrions-nous pas atteindre notre objectif avec le même esprit ?», a déclaré le président Man Hee Lee d'HWPL lors de l'événement.

Mohamed Mecelti

DECÈS

## Le journaliste Lyes Sahar n'est plus

L'ANCIEN journaliste du quotidien El Watan, Lyes Sahar est décédé, hier dimanche à Alger, à l'âge de 68 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt, père de deux enfants, est né le 11 décembre 1953 à Alger et s'est spécialisé dans les questions économiques, notamment du secteur de l'énergie et des hydrocarbures durant sa carrière de journaliste.

Licencié en littérature, Il a exercé son métier à El Moudjahid, l'Unité africaine, Algérie Actualité et Le Matin.

En 1998, il a rejoint le quotidien El Watan dans lequel il a occupé le poste de chef de rubrique économique spécialiste des hydrocarbures à partir de 1999.

Après sa retraite en 2013, le défunt est resté actif en apportant des contributions dans certains titres de presse et chaînes de télévision. Lyes était quelqu'un de très apprécié par ses confrères.

Courtois et affable, il avait une passion pour son métier et n'hésitez pas à partager ses connaissances avec ses jeunes collègues et confrères.

M. D.

### Condoléances

Le directeur général Ali Mecheri, le directeur de la publication, Kamel Mansari, ainsi que l'ensemble du personnel du quotidien national *Le Jeune Indépendant*, peints par le décès de leur confrère **LYES SAHAR**, présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur soutien et de leur profonde sympathie.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»  
Sourate.89 Al-Fajr (L'Aube)

### TIZI OUZOU

L'ensemble des élèves du lycée El Khansa se retrouvent dans une même structure

**AU GRAND** soulagement de leurs parents, l'ensemble des élèves du lycée El Khansa, c'est-à-dire les premiers, deuxièmes et troisièmes AS se retrouvent enfin dans une même structure. Et celle-ci n'est autre évidemment que le centre de formation et l'enseignement professionnels se trouvant non loin du lycée El Khansa. Il est à rappeler que cette mesure est la résultante de la réunion tenue le 21 du mois en cours, soit le jour de la rentrée scolaire, entre le secrétaire général de la wilaya, le directeur de l'éducation de la wilaya, son confrère de la formation et l'enseignement professionnel, les parents d'élèves, la directrice du lycée El Khansa et la directrice du centre de formation et l'enseignement professionnels affecté au profit de la direction de l'éducation. La question qui se pose laquelle n'est pas des moindres est de savoir pour combien de temps cette structure de la formation et l'enseignement professionnels abritera les élèves du lycée El Khansa ? Cela prendra certainement beaucoup de temps puisque la démolition et la reconstruction du lycée El Khansa n'est toujours qu'au stade de la réflexion. L'autre question se posant avec acuité est de savoir où recaser les étudiants et stagiaires qui devaient initialement faire leurs études et formation au niveau de la structure occupée actuellement par les élèves d'El Khansa ; structure dont l'argent, qui a servi à sa construction et son embellissement, a été puisé de la trésorerie du ministère de la formation et l'enseignement professionnels. Il faut relever enfin que ces élèves du lycée El Khansa pourront suivre normalement leur année scolaire.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

148 nouveaux cas, 115 guérisons et 10 décès

**CENT** quarante-huit nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 115 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, dimanche, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 202.722, dont 148 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 5.777 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 138.852 cas. En outre, 18 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 24 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

S. N.